



Luxembourg, le 5 mai 2020

Aux parents et élèves des classes de septième à deuxième

**Objet : Relancement des cours à partir du 11 mai 2020**

Madame, Monsieur,  
Chers parents, chères et chers élèves,

Après une période de confinement assez longue, les cours en présentiel reprendront, sur décision du gouvernement, à partir du lundi 11 mai 2020 sous des conditions particulières. Afin que cette « rentrée » puisse se réaliser en toute sérénité, j'aimerais vous fournir d'emblée quelques informations importantes :

**1) L'horaire**

Afin de limiter le nombre d'élèves par salle de classe, toutes les classes sont départagées en deux groupes (cf. annexe) qui assisteront en alternance (une semaine sur deux) et, en principe, pendant cinq leçons par jour aux cours.

Le groupe A commencera les cours en présentiel le lundi 11 mai 2020 tandis que le groupe B réintégrera les cours en présentiel le lundi 18 mai 2020. Pendant la première semaine, les élèves du groupe B continueront avec l'enseignement à distance (répétition de la matière traitée depuis le 20 avril respectivement préparation des nouveaux contenus).

Les horaires conçus par Monsieur le Directeur adjoint pourront être consultés sur WebUntis. Dans la mesure du possible, les cours seront regroupés en blocs de deux leçons afin de limiter au maximum la circulation des élèves et des enseignants dans le bâtiment. Chaque classe dispose désormais d'une salle de classe fixe. Pour certaines classes, des cours à distance auront lieu l'après-midi à partir de 14h50 (afin de laisser aux élèves le temps de rentrer à la maison). Dans Webuntis, la salle de classe fictive est dénommée « HOME ».



Si l'enseignant ne peut pas être présent à l'école, les élèves seront regroupés dans des salles informatiques (équipées de webcams et de micros) sous surveillance pendant les leçons de la matière prévues dans l'horaire régulier et pourront soit assister à un cours à distance soit travailler de façon autonome.

Les cours commenceront à 8h05 et se termineront à 12h40 ; le transport scolaire sera assuré pour le campus. La fin du deuxième semestre est prévue pour le 14 juillet 2020 (dernier jour de classe).

## **2) Mesures de sécurité sanitaires**

Afin de protéger la santé de tous, un certain nombre de mesures de sécurité sanitaires seront mises en place :

Les élèves et les professeurs recevront un masque qu'il faut porter obligatoirement à l'intérieur de l'établissement scolaire (aussi bien dans les couloirs que dans les salles de classe) ainsi que dans la cour de récréation (sauf si, à l'extérieur, la distance de sécurité de 2 m est garantie).

Chaque groupe-classe résidera pour les cours en présentiel dans la même salle de classe et un parcours en sens unique sera mis en place afin d'éviter le concours d'un nombre trop important d'élèves et de canaliser les flux de personnes.

Les salles de classe seront équipées de distributeurs de désinfectant et de serviettes en papier.

La cantine ainsi que tous les distributeurs de nourriture et de boissons ne sont pas accessibles. Un repas pourra néanmoins être commandé auprès de Restopolis la veille de chaque jour via leur site internet.

Pendant les récréations, les élèves sont départagés sur deux sites (parvis sur le boulevard Pierre Dupong et cour intérieure) tandis que le préau restera fermé.

L'accès au bâtiment est également départagé : les élèves qui résideront à l'aile sud entreront du côté du boulevard Pierre Dupong / parvis à proximité de la bibliothèque ; les élèves qui résideront à l'aile nord entreront du côté de la rue Marguerite de Brabant (cf. plan en annexe).

L'accès aux casiers n'est pas autorisé.

Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, les élèves sont priés de respecter impérativement la signalisation affichée et les instructions du personnel de l'Athénée.

## **3) Les devoirs en classe**

Pour chaque groupe-classe, les devoirs en classe auront lieu pendant la semaine des cours en présentiel.



#### 4) Les élèves vulnérables

Les élèves déclarés vulnérables respectivement personnes à risque par leur médecin à cause de leur propre état de santé ou celui d'une personne avec qui ils cohabitent pourront être dispensés des cours sur demande.

Les élèves déclarés vulnérables doivent introduire un certificat médical dans les plus brefs délais. S'ils cohabitent avec une personne vulnérable, les parents sont priés d'introduire un certificat médical (de la personne à risque) accompagné d'une demande de dispense des cours en présentiel.

Les élèves vulnérables participeront aux devoirs en classe dans des locaux isolés.

Jusqu'ici, il a été très encourageant de constater que tous les acteurs de la communauté scolaire ont mis du sien pour gérer la crise en faveur de la progression intellectuelle et de la réussite des élèves. Que ce soient les enseignants qui ont dû, du jour au lendemain, adapter leurs méthodes d'enseignement, que ce soient les parents qui ont eu la tâche difficile de marier vie privée, vie professionnelle et encadrement des enfants, que ce soient les élèves qui ont dû se concentrer sur leurs études dans des conditions plus qu'extraordinaires.

Ainsi j'aimerais remercier les parents de leur engagement et de leur soutien, les enseignants de l'Athénée de leur dévouement et les élèves de leur zèle. Aux élèves, je souhaite particulièrement courage et ténacité pour les semaines qui vont suivre et surtout beaucoup de succès dans leurs études.

En vous souhaitant de tout cœur de rester en bonne santé, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chères et chers élèves, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur de l'Athénée

Claude HEISER